



PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

- Espaces Boisés Classés délimités au titre de l'article L.151-1 du code de l'urbanisme
- emplacements réservés inscrits au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme (cf liste)
- linéaire de diversité commerciale délimité au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
- Eléments de paysage naturel identifiés au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- Linéaire de diversité commerciale délimité au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
- Bâtiments susceptibles de changer de destination, délimités au titre de l'article L.151-11-2° du code de l'urbanisme

zonage :

- UA
- UB
- UBa
- UC
- UCa
- UE
- UY
- UYa
- 1AU
- 1AUa
- Ne
- Ni
- A
- Nv
- Nm
- Nc

autres éléments :

- zones inondables identifiées par le PPRi en vigueur (approuvé le 1er avril 2022)
- Autres éléments donnés à titre informatif (indications données à la date de l'élaboration de ce document, susceptibles d'évoluer) :
- périmètre de réciprocité liés aux bâtiments d'élevage (réglementation ICPE)
- périmètre de réciprocité liés aux bâtiments d'élevage soumis au RSD
- bâti (matrice cadastrale 2021)
- bâti dur
- bâti léger
- parcellaire (matrice cadastrale 2021)

Liste des emplacements réservés inscrits au titre de l'article L.151-41 du code de l'urbanisme :

Libellé	Numéro	Bénéficiaire
Création voirie accès parking	1	commune d'Ixassou
Création équipement public	2	commune d'Ixassou
Création d'une voirie	3	commune d'Ixassou
Création d'une voirie	4	commune d'Ixassou
Création d'une voirie	5	commune d'Ixassou
Création d'une voirie	6	commune d'Ixassou
Création d'un chemin piéton	7	commune d'Ixassou
Création d'un chemin piéton	8	commune d'Ixassou
Élargissement voirie	9	commune d'Ixassou
Élargissement voirie	10	commune d'Ixassou
aménagement parking	11	commune d'Ixassou
Élargissement aménagement trottoirs	12	commune d'Ixassou
Création d'une voirie	13	commune d'Ixassou
Aménagement d'une aire de co-voiturage	14	commune d'Ixassou
création d'un rond-point	15	département des Pyrénées-Atlantiques

